

Janvier 2017

Par le Professeur Antoine Magnan, Président-Administrateur du CNCR

2016 fut une année riche dans la sphère de la recherche et l'innovation en santé. Le CNCR n'est pas resté spectateur de ces changements et a su s'investir à tous les niveaux. Ce début d'année 2017 en voit d'ailleurs déjà les effets, avec la parution de deux décrets impactants.

La loi Jardé est ainsi concrétisée par un décret précisant la mise en œuvre de la recherche impliquant la personne humaine. Si certaines décisions sont encore en chantier, à l'instar de la création d'un système d'information centralisé du guichet unique, d'autres sont effectives immédiatement, comme la désignation par tirage au sort des CPP. Autre décret particulièrement important pour le CNCR, celui sur la convention unique hospitalière, qui devait voir ses dispositions applicables dès le 17 novembre 2016. Le CNCR a porté la position hospitalière commune auprès de la DGOS et se félicite de la qualité des discussions ainsi que des résultats obtenus. Toutefois, nous porterons à nouveau les propositions non retenues avec la même détermination au bilan annuel qui sera organisé au second semestre.

Les différents travaux menés par le CNCR au cours des dernières années ont fait du GCS un organisme-clé en matière de représentation de la recherche et de l'innovation en santé. Le Label Recherche des CHU et CH membres du CNCR, critère de qualité et d'excellence, est aujourd'hui reconnu et demandé par certains partenaires porteurs de projets de recherche clinique. Ce Label Recherche est au centre des préoccupations des Etablissements, comme le montrent les objectifs du New Deal Hospitalier rédigés à l'occasion des Assises Hospitalières Universitaires.

Si l'année 2016 a modifié le cadre d'actions, 2017 sera le temps des preuves : maintenant que les nouvelles lignes sont posées, il revient aux acteurs sur le terrain de continuer à agir de façon collective pour renforcer la position centrale des Etablissements Publics de Santé dans l'environnement complexe de la recherche. L'enjeu de l'organisation de la recherche sur les territoires sera au premier plan, en lien avec les projets médicaux des GHT.

L'équipe du CNCR et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux dans la poursuite de vos objectifs !